



Journal d'information municipale
Juillet 2025 - www.vouille86.fr -

SOMMAIRE

Page 1
Mot du Maire
Retour en images
Hommage à Jean LEVEQUE

Pages 2 et 3
Vie locale
Partenariat
Misez sur la proximité
Voirie
Sport pour tous
Cadre de vie
Marché
Finances

Pages 4 et 5
THÈME PHARE
Gestion différenciée des espaces publics : une meilleure pratique pour la biodiversité



Pages 6 et 7
Portrait
Vie associative
D'hier à aujourd'hui

Page 8
Médiathèque
Agenda



Mairie
3 place François Albert
86190 Vouillé
05 49 54 20 30
mairie@vouille86.fr
www.vouille86.fr

Directeur de la publication : Eric MARTIN
Coordination et mise en page : Service communication
Impression : Imprimerie Nouvelle 1 rue du Vignaud 86580 BIARD
Crédits : Mairie de Vouillé, Les masques tombent, pixabay, icon-icons, Olivier BOISSON, centre socioculturel LA CASE, unoelssupplémentaire.com
Photo de couverture : Vouillé en fête
Distribution : LA POSTE (boîtes aux lettres), mairie, médiathèque
Date de parution : lundi 14 juillet 2025
Dépôt légal : juillet 2025
Tirage : 1900 exemplaires
Ce document est imprimé sur papier PEFC.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Certains éléments présents dans le journal peuvent être modifiés en raison du délai entre la fin d'écriture et la distribution en boîtes aux lettres. Merci pour votre compréhension.

MOT DU MAIRE



L'été est toujours un moment particulièrement animé dans la vie de notre commune, pour le plus grand bonheur de ses habitants et visiteurs.

Vouillé en fête, début juin, a été un formidable succès. Malgré une météo capricieuse, près de 1 500 spectateurs sont venus profiter d'une programmation culturelle itinérante. Cette 4^e édition a su, encore une fois, ravir petits et grands. Je tiens à remercier le centre socioculturel et les nombreux bénévoles qui ont participé à la préparation et à l'organisation de ce formidable festival. Un grand merci à vous !

Du marché des producteurs aux concerts, en passant par la célébration du 14 juillet

ou encore le festival country, tous ces instants de convivialité promettent d'être riches en rencontres, en découvertes et en émotions. Je vous invite toutes et tous à y participer, à vivre intensément ces événements, et à partager la fierté de notre territoire.

Notre commune n'est jamais aussi belle qu'à cette période, alors profitez-en pour vous balader à pied ou à vélo sur les sentiers de randonnées et les liaisons douces. Découvrez le patrimoine et les richesses naturelles à côté de chez vous comme la forêt domaniale ou le parc du four à chaux Camille Bobin.

Très bel été à chacun de vous !

Eric MARTIN

Hommage à Jean LEVEQUE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean LEVEQUE, survenu le 16 mai dernier, à l'âge de 85 ans. Figure incontournable de notre commune, Jean laisse derrière lui un vide immense, tant par sa générosité que par son engagement sans faille pour la commune.

Avec son épouse Claudette, ils s'installent en 1962 à Vouillé. Comme agriculteur, Jean aime la terre qu'il cultive en produisant principalement des céréales. Intéressé par la vie de sa commune, il devient conseiller municipal en 1977, puis adjoint au maire en 1989, fonction qu'il occupera pendant 19 ans, jusqu'en 2008. Il prend en charge la responsabilité de la voirie, de l'assainissement, de l'urbanisme et de la sécurité, avec notamment une implication particulière en faveur des pompiers.

Outre son exceptionnelle connaissance du terrain, il se montre toujours disponible pour les agents, pour ses collègues élus, mais aussi pour l'ensemble de la population qui sait toujours que l'on peut le joindre, chez lui, à l'heure des repas, car le reste du

temps, il le passe dans cette campagne qu'il apprécie tellement.

On peut compter sur Jean, sur son écoute, sur ses conseils, sur son humanisme. Son engagement pour les autres et pour la commune fut exceptionnel. Il connaissait si bien Vouillé, la moindre parcelle, le moindre chemin, le moindre puits, four à pain ou hangar agricole. Avec sa disparition, la Commune perd une partie sa mémoire.

Toujours prêt à rendre service, il avait accepté de reprendre de l'activité de 2014 à 2020, pour siéger à la commission communale des impôts directs, où son expertise était particulièrement précieuse. Il fut également Président de l'Association Communale de Chasse, une autre de ses passions, ainsi qu'un membre actif de l'association des aînés de Vouillé dont il a même assuré un moment la responsabilité.

Une longue vie d'engagement au service de la commune. Merci, Jean, pour tout ce que vous avez donné.



RETOUR EN IMAGES



Mardi 22 avril :
Caravane des Sports de la Vienne



Mardi 6 mai :
Signature d'une convention de partenariat avec la commune de Wawa1 (Togo)



Jedi 8 mai :
Commémoration du 8 mai 1945



Samedi 7 juin :
Vouillé en fête



Lien d'amitié renforcé avec nos amis allemands de Braunsbach

Du 29 mai au 1er juin, la commune a eu le plaisir de recevoir une délégation venue de Braunsbach, ville allemande jumelée avec la nôtre depuis de nombreuses années. Ce moment de partage, de convivialité et de découverte s'inscrivait dans les liens d'amitié forts que tissent nos deux communes.

La rencontre a débuté jeudi 29 mai, à la salle de la Gorande, où la délégation allemande a été accueillie par la municipalité et les membres du Comité de jumelage. Un pot de bienvenue a permis de faire connaissance notamment avec le nouveau Maire de Braunsbach, M. David BECK.

Le reste du week-end était placé sous le signe de la découverte du patrimoine dont une excursion au cœur du Marais poitevin et une visite guidée de Vouillé par l'association Vouillé et son Histoire permettant à nos amis allemands de mieux connaître l'histoire locale.

Ces journées ont été l'occasion de renforcer les liens d'amitié entre Vouillé et Braunsbach, dans la perspective de célébrer ensemble les 40 ans du jumelage en 2027 en Allemagne.

Pour toute information concernant le jumelage ou pour rejoindre le comité, n'hésitez pas à contacter : jumelage.vouille@gmail.com Alain DOUSSET : 06 09 74 75 68



Signature officielle d'une convention de partenariat avec la commune de Wawa1

Ce mardi 6 mai, Eric MARTIN, Maire de Vouillé, a eu le plaisir d'accueillir Yao Ogah ASSAMOAH, Maire de la commune de wawa1 (Togo), à l'occasion de la signature de la convention de partenariat entre les deux communes, le Comité de Coopération Tomégbé-Vouillé représenté par Kossi Mawuéna Firmin OSSOBE (Président de Caso Togo) et le Comité de Coopération Vouillé-Tomégbé représenté par Christophe BOISVERT (trésorier) et en présence de Sybil PÉCRIAUX, Conseillère Départementale Déléguée en charge des Relations Internationales.

Cette collaboration marque le début d'un engagement commun autour de valeurs de solidarité et d'échanges culturels.

Rue Gambetta : modifier les comportements !

Il convient de rappeler d'abord que ce projet, maintes fois évoqué par le passé sans aboutir, est complexe. Il est né d'une demande des riverains eux-mêmes, qui ont sollicité la mairie à plusieurs reprises. C'est pourquoi, dès le départ, une équipe pluridisciplinaire a été recrutée pour animer une concertation de près de deux ans. Réunions publiques, enquêtes et ateliers de terrain, ont permis aux habitants de participer activement à la conception. Aucune solution de sens unique n'a pu être retenue en raison d'un impact sur les commerces de la rue et sur les voies adjacentes non adaptées à une circulation renforcée. Le bas de la rue Gambetta étant peu large, une seule option s'est imposée, celle de la voie partagée, d'autant que l'objectif, affiché par la municipalité, est celui de détourner une partie du flux des véhicules vers la rue du Lac. Ceci explique les aménagements de l'accès par la rue des Cités vers les équipements publics autour du stade et de l'école.

Aujourd'hui, ce n'est pas l'aménagement qui pose problème, mais le comportement de certains automobilistes. Dans une zone de rencontre limitée à

20 km/h, ils doivent s'adapter et respecter les règles du code de la route ; accepter de laisser la priorité aux piétons et aux cyclistes. Les aménagements, comme les plantations en pied de mur, visent à apaiser la circulation.

Enfin, comme tout projet, celui-ci fera l'objet d'une évaluation. Des comptages et marquages seront réalisés bientôt. Un point est en cours d'amélioration, celui de la giration des véhicules tournant depuis la rue du Puits Chiez vers la rue du Chêne vert. **Une zone de rencontre implique un changement d'habitudes, une nouvelle manière de cohabiter dans l'espace public, dans l'intérêt de tous.**



SPORT POUR TOUS



À la découverte de la nouvelle voie verte

Le samedi 17 mai, sous un soleil radieux, un petit air d'Yves Montant trottait dans la tête des 70 participants à la balade cyclable organisée par la Commune à l'occasion de «Mai à vélo». 14 km pour découvrir la nouvelle voie verte, les paysages de notre commune, la forêt domaniale, le four à chaux et le parc de la Gorande. Retrouvez le parcours en mairie ou sur vouille86.fr !



CADRE DE VIE

«Quand les rivières auront des dents !» : un spectacle pour toute la famille au parc de la Gorande

Le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE) Seuil du Poitou et la Commune, avec le soutien d'Eaux de Vienne Siveer, vous invitent à un spectacle familial et gratuit le dimanche 27 juillet à 14h30 et à 16h30 au parc de la Gorande avec la compagnie «Nom d'un bouc !».

Au cœur de la zone humide du Gadiot, suivez le personnage de « Momo », enfant du coin, et « le monstre dégueu qui fout les chocottes », qui rode près de la rivière. Malheureusement, la pollution des cours d'eau laisse la bête dans un état pitoyable. Ces deux là vont donc devoir entrer en négociation afin de redéfinir les termes de leur cohabitation.

Venez vous aussi enquêter sur les raisons de l'état de santé du monstre et appréhender les enjeux qui gravitent autour de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Animation organisée avec le soutien d'Eaux de Vienne Siveer.



MARCHÉ



De nouveaux produits à découvrir au marché du mercredi matin

Depuis quelques semaines, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux exposants sur le marché du mercredi matin, situé derrière le Monument aux Morts. En plus des fruits, légumes et fromages, venez découvrir les produits de Christophe Franchineau, charcutier traiteur (saucisses, boudins, saucissons secs, jambons...), et de Pascal MAGNAT (huîtres, moules, poissons, fruits de mer...)!

Misez sur la proximité !



L'héritage d'Huskana
Activité de petsitting, taxi animalier
07 88 43 49 07
heritage.huskana@outlook.fr



Laurent MOITEAUX
Expert en estimations foncières et immobilières. Cour de cassation.
Cour d'Appel de Paris.
06 23 93 03 60
laurent.moiteaux@volonia-expertises.com



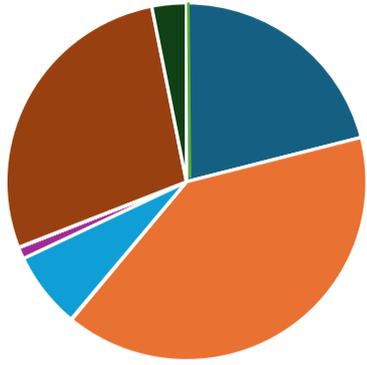
Educ & moi
Educateur / Comportementaliste canin à domicile
1 clos de la chaume
06 69 71 83 90
guillaume.biguet@educmoi.fr

FINANCES

Le budget de Vouillé a été voté par le Conseil Municipal pour l'exercice 2025 le mardi 8 avril dernier. Dans un contexte toujours aussi tendu, l'objectif poursuivi reste de maintenir des services publics de qualité tout en investissant pour l'avenir, sans alourdir la fiscalité locale.

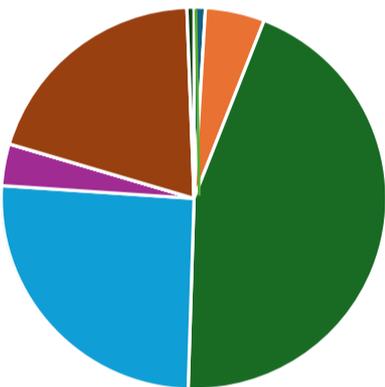
Budget primitif de fonctionnement 2025

DÉPENSES : 4 212 773.58 €



- **Charges de personnel et frais assimilés : 1 685 000 €** (rémunérations, charges sociales, assurances, médecine de prévention...)
- **Virement à la section d'investissement : 1 175 523.58 €**
- **Charges à caractère général : 885 500 €** (énergie, fournitures diverses, maintenance, formations, entretien et réparation des biens immobiliers et mobiliers...)
- **Charges de gestion courantes : 290 650 €** (subventions au Centre Communal d'Action Sociale, aux coopératives scolaires des écoles publiques et aux associations, indemnités des élus, formations, logiciel de gestion pour le camping...)
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections : 130 000 €**
- **Charges financières : 44 500 € (intérêts d'emprunts)**
- **Atténuations de produits : 2 500 €** (reversement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes du Haut-Poitou et d'une partie des recettes des concessions des cimetières à la commune de Frozes) ; **Dotations provisions pour risque : 1 000 € ; Charges exceptionnelles : 100 €**

RECETTES : 4 212 773.58 €



- **Impôts et taxes : 1 878 000 €**
- **Dotations et participations : 1 078 000 €**
- **Excédent de fonctionnement reporté : 834 606.65 €**
- **Services, domaine et ventes diverses : 210 000 €** (terre végétale, concessions, droit de place sur les marchés, spectacles culturels, encarts publicitaires bulletins municipaux...)
- **Autres produits de gestion courante : 149 141.93 €** (revenus des immeubles en location principalement).
- **Atténuation de charges : 40 000 €**
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections : 25 000 € ; Produits financiers : 25 €**

Fiscalité inchangée

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition en 2025, soit : taxe d'habitation (résidences secondaires uniquement) 16,92%, taxe sur le foncier bâti de 36,49 % et taxe sur le foncier non bâti de 60,13%.

Budget primitif d'investissement 2025

Dépenses

Il a été voté un montant global de dépenses d'investissement de 1 839 647,10 € reprenant des opérations en cours et de nouvelles opérations (hors opérations financières), dont 1 387 000 € de dépenses nouvelles (engagements 2024 déduits). Les principales opérations concerneront :



Aménagement de la rue de Braunsbach : 550 000 €

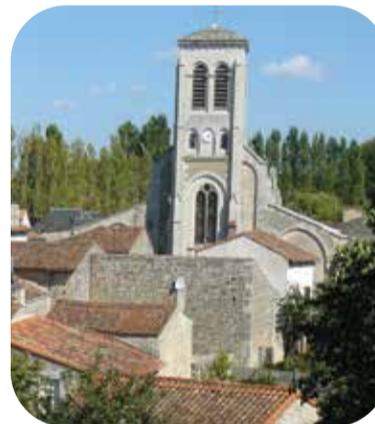


Programme de voirie : 150 000 €

D'autres opérations sont également prévues : remplacement de la chaudière salle de la Gorande, étude sur les ponts de Ribière, l'achat de matériel pour les services techniques suite au vol du 24 décembre, achat d'un robot pour la piscine, illuminations de fin d'année, achat de végétaux, aménagements au cimetière de la Vigne Palliat, tracés de badminton au gymnase des Maillots, rénovation de bornes d'incendie, étude de faisabilité pour la rénovation du camping et de la piscine, jeu extérieur à l'école maternelle, seconde cabane à jouer à l'école élémentaire, alarme au centre technique municipal...



Aménagement de la route de Latillé : 150 000 €



Réfection du beffroi de l'église et des cloches : 75 000 €



Acquisitions d'un terrain à proximité de la gendarmerie : 130 000 €



Travaux et alarme dans l'immeuble BOINE : 20 000 €



Bardage du hangar des Maillots et local chasseur : 70 000 €



Enfouissement des réseaux télécom aux Essarts : 120 000 €



Renouvellement de matériel dans les écoles publiques au titre des Territoires Numériques Educatifs : 10 000 €

Recettes prévisionnelles

Financement des dépenses d'investissement pour 2025 :

- Subventions :
 - 150 000 € pour l'aménagement de la rue de Braunsbach (Etat/DETR)
 - 30 000 € pour les travaux de la rue de Braunsbach(Département/ACTIV'3) et 100 000 € pour l'aménagement de la rue Gambetta (Département/ACTIV'4)
 - 35 000 € pour les travaux de la rue de Braunsbach (Communauté de Communes du Haut-Poitou/Fonds de concours)
- 138 090.84 € d'excédents capitalisés de 2024,
- Virement de 1 175 523,58 € provenant de la section de fonctionnement,
- Amortissements à hauteur de 130 000 €,
- Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 70 000 €,
- 51 476.42 € de taxe d'aménagement



Gestion différenciée des espaces publics : une meilleure pratique pour la biodiversité

Depuis 2016, la Commune a engagé une gestion raisonnée de ses espaces publics. Elle consiste à adapter les pratiques d'entretien en fonction des usages, de la fréquentation, des caractéristiques écologiques, et des enjeux paysagers de chaque espace. L'objectif principal est d'adopter une gestion plus respectueuse de l'environnement, tout en répondant aux besoins des usagers (habitants, visiteurs...). Quatre niveaux d'entretien ont été définis. Ils fixent les lignes directrices en matière d'entretien et d'aménagement des espaces publics extérieurs.

Les objectifs

Le plan de gestion différenciée fixe des objectifs visant à répondre aux attentes de la collectivité, en matière d'amélioration du cadre de vie, de préservation de la biodiversité, de la prise en compte de la santé des habitants :

- Limiter les intrants et supprimer les pesticides,
- Maîtriser les consommations énergétiques,
- Respecter la réglementation,
- Rendre la commune attrayante et propre,
- Adapter le matériel aux futures pratiques d'entretien,
- Favoriser la biodiversité,
- Maintenir un fleurissement de qualité toute l'année,
- Apporter plus de sérénité aux agents dans leur travail,
- Maîtriser les coûts,
- Disposer des liaisons douces.

Une gestion raisonnée

Sur la commune, quatre niveaux d'entretien ont été définis avec des méthodes de gestion et d'entretien en fonction des caractéristiques spécifiques de chaque espace. Le stade municipal, fréquemment utilisé par les associations et les écoles, est ainsi géré différemment de la zone humide de Gadiot, plus naturelle.

Niveau 1 : Espaces publics urbains

Ces espaces regroupent des lieux très fréquentés (place François Albert, rue de Clovis, abords de l'office de tourisme, terrains au stade municipal...). L'entretien est soigné et fréquent. Ces espaces sont mis en valeur par des massifs organisés et qui offrent une palette végétale diversifiée (forme, couleur, feuillage...).



Rue Clovis



Parc de la Gorande

Niveau 2 : Espaces publics à caractère urbain

Ces espaces nécessitent un entretien moins fréquent avec une hauteur de tonte plus haute, des tailles douces et un désherbage mensuel dans les massifs (parkings, aires de jeux pour enfants, gymnases, rue Gambetta, mail de Vaugendron...). Les rosiers, vivaces et couvre-sols sont privilégiés.

Niveau 3 : Espaces publics résidentiels

Les espaces résidentiels nécessitent un entretien plus occasionnel avec une tonte une fois par mois, un port libre des arbustes, et un désherbage mensuel dans les massifs (lotissements, hameaux, voiries, cimetière de la vigne palliat...). Le fleurissement est composé majoritairement de vivaces. Les plantes fleurissent jusqu'à leur montée en graines.



Rue du Val Montour



Au cimetière du Bois du Colombier, mélanges fleuris, plantes carpettes et allées engazonnées embellissent ce lieu de recueillement. Un plan d'entretien est mis en place afin de respecter la faune et la saisonnalité des végétaux. Un cimetière «zéro phyto» est un enjeu de santé publique !



Sentier du Bois du Colombier

Niveau 4 : Espaces verts à caractère champêtre / naturel

L'entretien de ces espaces peu fréquentés est modéré (bords de routes, sentier du bois du colombier, zone humide de Gadiot, bassins d'orage, parc du four à chaux...). L'objectif est de préserver la sécurité des usagers tout en favorisant la biodiversité. Les cycles de vie de la faune et de la flore sont préservés grâce à la fauche tardive. La flore spontanée est dominante grâce à la montée en graines des plantes.

Une équipe dédiée à la préservation du cadre de vie

Le service « Cadre de vie » a été créé en 2013 suite au regroupement du service «Espaces verts» et «Voirie». Il est un acteur essentiel du bien-être quotidien des habitants et visiteurs de passage. Il œuvre chaque jour pour préserver, embellir et valoriser notre patrimoine végétal et paysager, en veillant à la qualité de l'environnement urbain. En 2025, il est composé de 9 agents (8 à temps plein). Il intervient sur l'ensemble des espaces publics (espaces verts, cimetières et voirie). Le service agit en étroite coordination avec le service «bâtiment» pour garantir la propreté, la sécurité et l'esthétique des espaces publics.



De gauche à droite : Ludovic RAVELEAU (référent biodiversité), Daniel MAGRINO, Michel BERRE (référent terrains de sport), Cécile FERREIRA DA SILVA (placière), Mathieu BREBOIN (référent cimetière et adjoint au chef de service), Franck GAUTHIER, Arnaud COUTHIER, Quentin GUELLERIN GANDIER, Aurélien THIOLLET (chef de service).

Une population sensibilisée

Depuis 2023, le service «Cadre de vie» créé et imagine des jardins éphémères thématiques pour sensibiliser les habitants à leur environnement (rivière, abeilles...).



Square Alaric

En mai dernier, cinq espaces créés par les agents ont été imaginés pour illustrer la gestion différenciée mise en place sur la commune. Les visiteurs ont ainsi déambulé de la place François Albert, avec l'illustration du bourg commerçant (niveau 1) jusqu'au square Alaric avec la mise en valeur de l'éco-pâturage (niveau 4).



Rue Clovis

De plus, tout au long de l'année, les habitants sont informés des aménagements réalisés via les supports de communication (bulletins municipaux, site internet, page facebook, écrans dynamiques, signalétique...). La balade à vélo du samedi 17 mai ou encore la fête de la nature du mercredi 21 mai, ont permis également de faire connaître les richesses naturelles du territoire communal d'une façon ludique.



Fête de la nature

Vouillé en quelques chiffres

3 756 habitants,
33.4 ha d'espaces verts,
75.15 km de chemins ruraux et
42 km de voies communales,
12 km de pistes cyclables,
2.4 km de liaisons douces

9 agents soit un rapport de
3.7 ha d'espaces verts et
14.62 km de voiries
à entretenir par agent.



Les agents bénéficient de matériel adapté à la gestion différenciée des espaces : broyeur, robot piste, coupe mulching, débroussailleuse électrique.



Une gestion différenciée à la maison, c'est facile !

La gestion différenciée permet de créer un jardin durable, écologique et économique en temps et en ressources. Identifiez les différents espaces de votre terrain et adapter leur entretien :

- **Tonte régulière dans les espaces fréquentés** : 2 à 4 passages par mois près de la maison, les aires de jeux...
- **Tonte raisonnée dans les zones d'ornement** : 1 passage tous les deux mois pour favoriser l'épanouissement des plantes à fleurs et créer un environnement verdoyant.
- **Jachère fleurie dans les espaces les plus éloignés** avec une seule tonte à la fin de l'été pour favoriser la biodiversité en offrant un habitat et une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs.

Et bien entendu, paillage, compostage et récupération des eaux de pluie sont les maîtres mots pour un jardin plus durable !



• PORTRAIT UNE GAGNANTE À L'HONNEUR



Anaé est la grande gagnante du concours académique de calcul mental parmi les 1 609 élèves participants en classe de CE2. Une fierté pour sa famille, son école mais aussi pour toute une commune. Elle nous raconte son parcours.

Pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je m'appelle Anaé Michel, j'ai huit ans et je suis élève en CE2 à l'école élémentaire du Petit Bois à Vouillé. J'ai participé cette année au concours académique de calcul mental.

Pouvez-vous présenter ce concours en quelques mots ?

En octobre, la maîtresse a inscrit notre classe de CE2 pour participer au concours. Tous les matins, on s'entraînait en calcul mental et le vendredi on avait des entraînements sur tablette. On pouvait aussi s'entraîner à la maison.

Le jour du concours, l'épreuve s'est déroulée à l'école sur tablette. Il y avait vingt exercices à résoudre en quinze minutes. J'ai eu 20/20 !

Quel a été le moment le plus difficile du concours ?

C'était plutôt facile je trouve. Mais le chronomètre ça peut stresser.

Que ressentez-vous après avoir gagné ce concours ?

Beaucoup de joie ! J'adore les mathématiques donc j'étais très contente de participer à ce concours avec ma classe.

Avez-vous une astuce particulière pour aider les lecteurs à s'améliorer en calcul mental ?

J'encourage tout le monde à faire plus d'efforts pour le calcul mental. Le calcul mental vous servira toute votre vie. Il faut beaucoup s'entraîner car on en trouve partout et vous en aurez sûrement besoin dans vos métiers.

Merci Anaé pour ce témoignage. Félicitations également à Marcus GAILLARD, élève en CE2 à l'école élémentaire du Petit Bois, qui termine 5^e au concours académique. Ce concours est l'occasion de fédérer les élèves autour d'un projet collaboratif. Merci aux enseignant.e.s et aux élèves, qui ont permis de mettre à l'honneur notre commune.

A vous de jouer !

Anaé vous met au défi de résoudre les énoncés suivants en calcul mental :

- a) $13 \times 166 = ?$
- b) $600 \times 300 = ?$
- c) $1200 - 450 = ?$
- d) $10\,153 + 970 = ?$

Réponses en page 8.

• VIE ASSOCIATIVE



Une 20^e Ronde Vouglaisienne exceptionnelle

Quel plaisir d'avoir présenté un plateau quantitatif de 90 coureurs et qualitatif sur les routes de notre charmante commune de Vouillé.

L'épreuve a débuté par son traditionnel Contre La Montre Individuel de 13,100 km. Une première manche disputée à l'allure folle de 48,8 km/h de moyenne, où les records ont été battus à quatre reprises et dont le vainqueur, en provenance du CM Aubervilliers 93 prenait le maillot jaune de leader.

Pour la deuxième manche, dont le départ a été donné par Eric MARTIN, Maire de Vouillé, une course très animée, indécise jusque dans les derniers hectomètres et où le leader du classement général a changé après cette manche, qui a malheureusement été entachée par une chute d'une quinzaine de coureurs dans les 5 derniers kilomètres.

À présent, le COCC Vouillé se prépare pour l'organisation du chrono Vouglaisien le dimanche 14 septembre, puis le 6^e cyclo-cross de Vouillé le dimanche 12 octobre, avant de se tourner vers la 21^e Ronde Vouglaisienne qui se déroulera le dimanche 3 mai 2026.



À NOTER : À partir de juin 2025, **ouverture de l'histothèque de l'association Vouillé et son Histoire pour consultation uniquement sur rendez-vous** au 06 88 47 88 62 et 06 08 22 03 24.



Nouvelle troupe de théâtre vouglaisienne

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons la création d'une nouvelle troupe de théâtre "Les Masques Tombent" à Vouillé.

Notre troupe est composée de huit comédiens amateurs passionnés de théâtre. Nous nous retrouvons tous les lundis soirs au centre socioculturel La Case pour deux heures de répétition avec enthousiasme et une sacrée dose de bonne humeur. Karine, la présidente, ainsi que ses filles, Alexia et Justine, auront l'honneur de jouer sur les planches en janvier 2026 accompagnées par Nohan, Tiffany, Corinne, Elise et Romain.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette nouvelle aventure, si vous êtes passionné de théâtre comme nous, si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook «Les masques tombent».

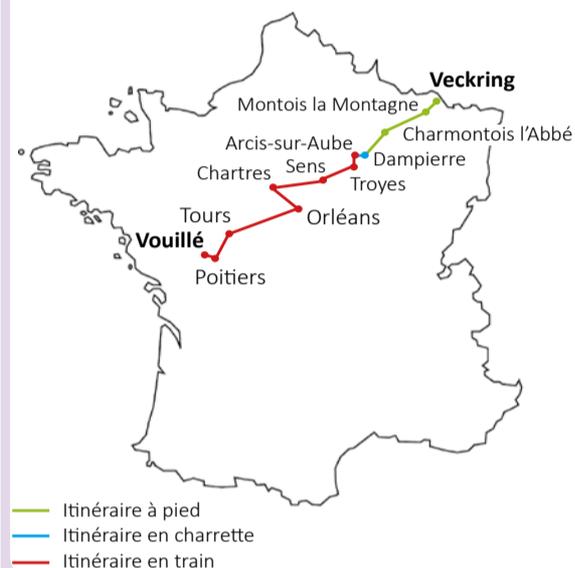
• D'HIER À AUJOURD'HUI

Vouillé 1939-1945 Parcours dans l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération et grâce aux travaux réalisés par l'association Vouillé et son Histoire, un parcours mémoriel dédié à l'impact de la Seconde Guerre Mondiale à l'échelle locale a été installé sur quatre sites emblématiques (centre bourg, rue du stade, stade, piscine). Des affiches ont été temporairement installées dans l'attente de l'installation de panneaux. L'intégralité du parcours est disponible en mairie ou sur le site internet vouille86.fr.

L'accueil des réfugiés Mosellans (étape 1/4)

Itinéraire entrepris par les réfugiés de
Veckring à Vouillé en septembre 1939



En septembre 1939, lors de la déclaration de la Seconde Guerre Mondiale, les habitants de Veckring et Budling, communes situées aux abords de la « Ligne Maginot » en Moselle, ont dû, en quelques heures, tout abandonner pour se réfugier loin du conflit.

Débutent pour eux une longue période d'exode, à pied, en charrette, puis en train, qui les conduit à l'autre bout de la France jusqu'à la gare de Villiers. Les agriculteurs de Vouillé et des communes voisines les attendent, et organisent leur transfert dans les fermes poitevines. Tout n'a pas été facile à leur arrivée : séparation des familles, abandon de leurs biens, logements de fortune, barrière de la langue (certains d'entre eux parlaient le patois ancestral). Ils resteront jusqu'à l'armistice du 22 juin 1940, qui prévoyait notamment leur retour en Moselle.

Certains d'entre eux sont néanmoins restés dans la Vienne jusqu'à la fin de l'Occupation, rejoints par de nombreuses autres personnes déplacées, de l'étranger ou d'autres régions françaises, du fait des aléas de la guerre.



80^e anniversaire de l'arrivée des Mosellans dans la Vienne (8 septembre 2019)

À Vouillé, de cet exode, il en est resté des liens indéfectibles que de nombreux échanges contribuent à maintenir, avec les familles concernées et leurs descendants, mais aussi les élus de nos communes, et les associations locales.

8 au 11 mai 2025 : retour sur la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération

Du 8 au 11 mai, pour célébrer le 80^e anniversaire de la Libération de la France, les communes de Béruges, Frozes, Quincay et Vouillé, en partenariat avec les associations des victimes de guerre et anciens combattants Vouillé-Frozes et Quincay-Béruges, ont souhaité s'associer pour honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté lors de la Seconde Guerre Mondiale.



Jeudi 8 mai : après les cérémonies de commémoration à Béruges, Quincay et Frozes, la cérémonie de Vouillé s'est déroulée au Monument aux Morts, avec la présence d'élèves, de sapeurs-pompiers, de pipers et de reconstituteurs, devant un public vénéral.



Du 8 au 10 mai : Fait inédit, un camp militaire s'est installé au parc de la Gorande. Les reconstituteurs (armée américaine, régulière allemande et soviétique) ont expliqué avec beaucoup de pédagogie et de passion le quotidien des soldats en temps de guerre. Grâce au matériel militaire et de communication, et à la présence de véhicules militaires, les nombreux visiteurs et élèves des écoles de la commune ont voyagé dans le temps et dans l'Histoire. Un armurier était aussi présent pour initier les visiteurs au tir à blanc avec des armes de cinéma. Malheureusement, en raison des orages du samedi soir, le camp a été démonté plus tôt que prévu.



Eric MARTIN, Maire de Vouillé, a remis la **Médaille de la Ville** à Robert MOINE, le jeudi 8 mai, à la salle de la Gorande. Cette médaille met à l'honneur son engagement bénévole depuis plus d'une vingtaine d'années en tant que sonneur de clairon lors de toutes les cérémonies de commémorations organisées au Monument aux Morts.



Samedi 10 mai : Devant près de 300 personnes, le spectacle immersif reconstituant une prise de prisonniers a fortement impressionné le public. Une plongée au coeur de l'Histoire.

La Commune remercie chaleureusement les communes de Béruges, Frozes et Quincay, les associations des victimes de guerre et anciens combattants Vouillé-Frozes et Quincay-Béruges, les associations de reconstituteurs Touraine Mémoire 44, Recollectif et Militaria Passion 86 et toutes les personnes qui ont aidé à la préparation et à l'organisation de ces journées commémoratives.

MÉDIATHÈQUE



RETOUR SUR... La venue de Malika DORAY, auteure, illustratrice Mercredi 16 avril, dans le cadre du festival « P'tit pas, p'tit livre » organisé par la Communauté de communes du Haut-Poitou, Malika Doray est venue à la médiathèque proposer deux ateliers, l'un à destination des tout-petits et le second pour les 4-6 ans. Les petits participants ont pu élaborer leur propre livre à base de gommettes et papiers découpés et repartir fiers de leur création.

Malika Doray a conclu la journée par une séance de dédicaces rendue possible par la vente de ses albums par la Librairie « La belle aventure ». Une belle journée de découverte et de création ! Malika Doray est publiée aux Editions MeMo basées à Nantes.

Cette animation vous intéresse ? Vous souhaitez recevoir notre programme ? Rendez-vous sur le site des bibliothèques du Haut-Poitou (bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr) pour vous abonner à la newsletter mensuelle !

ANIMATIONS À VENIR



L'artothèque du Haut-Poitou s'expose à la médiathèque ! Du 16 juillet au 20 septembre

La médiathèque accueille une exposition d'œuvres issues de l'artothèque créée par la Communauté de communes du Haut-Poitou. Ce projet, porté par le service culturel et son réseau intercommunal en partenariat avec les médiathèques du réseau, a pour objectifs d'offrir un accès aux arts plastiques aux habitants du territoire, d'enrichir l'offre proposée en bibliothèque et de soutenir la création contemporaine.

Cette artothèque, dont le fonds est en cours de constitution, regroupe actuellement plus de 120 œuvres d'artistes ayant des pratiques différentes (collage, risographie, gravure, photographie, aquarelle). Pour l'heure, le prêt de ces œuvres est disponible pour les structures du territoire comme les crèches, les écoles, les EHPAD... Le but étant que, lorsque le fonds sera suffisant, les œuvres soient mises à disposition dans deux médiathèques du Réseau (Vouillé et Neuville-de-Poitou) afin qu'elles soient empruntées par leurs adhérents.

L'exposition est en accès libre aux heures d'ouverture de la médiathèque. Profitez-en pour découvrir la médiathèque dans un même temps !

Rencontre avec Christophe GUILLAUMOT, auteur de romans policiers Vendredi 26 septembre à 18h30

Christophe Guillaumot est un ancien commandant de police devenu écrivain. Reconnu pour ses polars ancrés dans la réalité du métier, il a été récompensé par le Prix du Quai des Orfèvres en 2009. Il est notamment l'auteur d'une série mettant en scène le « Kanak » un policier calédonien à Toulouse. Il écrit également des romans pour la jeunesse. Christophe Guillaumot viendra à la médiathèque le vendredi 26 septembre à 18h30 pour une rencontre autour de ses romans et de son travail d'auteur. D'ici là, n'hésitez pas à emprunter ses romans à la médiathèque ! En partenariat avec le Réseau des Bibliothèques du Haut-Poitou.



Cet été, j'ai médiathèque !

Préparez vos vacances, vos randos, trouvez des activités manuelles pour vos enfants, un roman pour partir à la mer, des histoires à lire à vos petits-enfants... ! A la médiathèque, vous pouvez emprunter des documents sans aucun risque puisque s'ils ne vous plaisent pas, ou que vous n'y trouvez pas ce que vous cherchez, vous pouvez les rapporter et en choisir d'autres : n'hésitez plus !

Contact :
Médiathèque municipale
2 ter, Basses Rues
05 49 54 43 86
bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi : 16h-18h30
- mardi : 10h-12h30 et 16h-18h30
- mercredi : 9h-12h30 et 14h30-18h30
- vendredi : 15h-18h30
- samedi : 10h-12h30

AGENDA

Lundi 14 juillet : Fête nationale
12h, Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts. À partir de 19h30, festivités au Parc de la Gorande : repas champêtre en musique, feu d'artifice, bal populaire. Réservation plateaux-repas (16 €) auprès du Comité des fêtes au 06 50 59 38 39 ou 06 63 36 32 52.



Vendredi 18 juillet : Don du sang
15h-19h, sur RDV, salle polyvalente. Organisé par l'EFS.

Jeudi 24 juillet : Concert en nos villages
17h et 20h30, square alaric. Organisé par Concert en nos villages.



Concert en nos villages
Présences musicales sur le marché le samedi 26 juillet, samedis 2, 9 et 16 août

Samedi 26 juillet : Concert soirée guinguette
20h30, square Alaric. Organisé par le Comité des fêtes.

Dimanche 27 juillet : Spectacle déambulation à la Gorande
14h30 et 16h30. Parc de la Gorande. Cie «Nom d'un bouc !». Organisé par le CPIE Seuil du Poitou et la Commune, avec le soutien d'Eaux de Vienne Siveer.

Samedi 9 et dimanche 10 août : Festival Country
Ouverture à 14h30 le samedi et à 11h le dimanche, centre bourg. Organisé par le Comité des fêtes.



Samedi 6 septembre : Fête des enfants et des associations
10h-18h30 (nouveaux horaires !), stade municipal. Organisée par la commune et les associations.

Samedi 13 septembre : Repas champêtre
12h30, salle de Traversonne, sur réservation. Organisé par le Comité de village de Traversonne.

Dimanche 14 septembre : Course cycliste Chrono Vouglaisien
Cité Beausoleil. Organisée par le COCCV.

Vendredi 19 septembre : Concours de belote
13h30, salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86.



Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
Inauguration du four à chaux samedi 20 septembre à 10h. Visite en libre accès du pigeonnier, de l'ancienne prison (place de l'église) et du four à chaux.

Samedi 20 septembre : Foire artisanale
Boulodrome. Organisée par Vouillé Dynamique.

Mercredi 24 septembre : Ludothèque itinérante
13h-19h30, salle de la Gorande. Organisée par la Communauté de communes du Haut Poitou et Place Ludique.

Mercredi 1^{er} octobre : Repas Inter-Club
12h, salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86.

Vendredi 3 octobre : Don du sang
15h-19h, sur RDV, salle polyvalente. Organisé par l'EFS.

Samedi 18 octobre rose : Mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein
Vente de cyclamens sur le marché au profit de la Ligue contre le Cancer.



Accès rapide à l'agenda des manifestations sur vouille86.fr

Réponses du défi «calcul mental» page 6 :
a) 2 158 b) 180 000 c) 750 d) 11 123